



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6507>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-6507**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : AGEPS - APHP

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : la fourniture de Dispositifs Médicaux de Diagnostic In Vitro : réactifs, trousse, plasmas de calibration et de contrôle d'hémostase, et des prestations associées destinée à l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Description** : la fourniture de Dispositifs Médicaux de Diagnostic In Vitro : réactifs, trousse, plasmas de calibration et de contrôle d'hémostase, et des prestations associées destinée à l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Identifiant de la procédure** : 530f5931-2cbb-4e22-ad68-6e0e2e0d0063

**Identifiant interne** : AGEPS AO 26-06L

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale (cpv)** : 33696500 Réactifs de laboratoire

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris (FR101)

**Pays** : France

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 8,332,635 Euro**

#### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** la fourniture de Dispositifs Médicaux de Diagnostic In Vitro : réactifs, trousse, plasmas de calibration et de contrôle d'hémostase, et des prestations associées destinée à l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - 36 lots

**Description :** la fourniture de Dispositifs Médicaux de Diagnostic In Vitro : réactifs, trousse, plasmas de calibration et de contrôle d'hémostase, et des prestations associées destinée à l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - 36 lots

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33696500 Réactifs de laboratoire

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 8,332,635 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires :** Descriptif des lots : Lot 1 Réactifs, contrôles, calibrants et réactifs annexes pour : 1,1 Détermination du taux de prothrombine TP Quantité annuelle estimée 162 960 ml ; 1,2 Détermination du temps de céphaline avec activateur TCA Quantité annuelle estimée 189 426 ml ; 1,3 Détermination du temps de thrombine Quantité annuelle estimée 17 040 ml ; 1,4 Dosage du fibrinogène par technique chronométrique Quantité annuelle estimée 7 882 ml ; 1,5 Dosage des facteurs de la voie exogène II - V - VII - X par technique chronométrique Quantité annuelle estimée 48685

ml ; 1,6 Dosage des facteurs de la voie endogène VIII - IX - XI - XII par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 12 469 ml ; Lot 2 Réactifs, contrôles, calibrants, et réactifs annexes pour 2,1 Détermination du taux de prothrombine TP Quantité annuelle estimée 66 800 ml ; 2,2 Détermination du temps de céphaline avec activateur TCA Quantité annuelle estimée 26 205 ml ; 2,3 Détermination du temps de thrombine Quantité annuelle estimée 420 ml ; 2,4 Dosage du fibrinogène par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 700 ml ; 2,5 Dosage des facteurs de la voie exogène II - V - VII - X par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 21378 ml ; 2,6 Dosage des facteurs de la voie endogène VIII - IX - XI - XII par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 4 010 ml ; Lot 3 Réactifs, contrôles, calibrants et réactifs annexes pour : 3,1 Détermination du taux de prothrombine TP Quantité annuelle estimée 1 160 ml ; 3,2 Détermination du temps de céphaline avec activateur TCA Quantité annuelle estimée 2 370 ml ; 3,3 Détermination du temps de thrombine Quantité annuelle estimée 20 ml ; 3,4 Dosage du fibrinogène par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 53 580 ml ; 3,5 Dosage des facteurs de la voie exogène II - V - VII - X par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 20 102 ml ; 3,6 Dosage des facteurs de la voie endogène VIII - IX - XI - XII par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 2 234 ml ; Lot 4 Réactifs, contrôles, calibrants et réactifs annexes pour : 4,1 Détermination du taux de prothrombine TP Quantité annuelle estimée 14 640 ml ; 4,2 Détermination du temps de céphaline avec activateur TCA Quantité annuelle estimée 20 940 ml ; 4,3 Détermination du temps de thrombine Quantité annuelle estimée 2 850 ml ; 4,4 Dosage du fibrinogène par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 2 520 ml ; 4,5 Dosage des facteurs de la voie exogène II - V - VII - X par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 5 130 ml ; 4,6 Dosage des facteurs de la voie endogène VIII - IX - XI - XII par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 882 ml ; Lot 5 Dosage du facteur de la voie endogène VIII par technique chromogénique bovin Quantité annuelle estimée 280 ml ; Lot 6 Dosage du facteur XIII mesure de l'activité par technique chromogénique Quantité annuelle estimée 300 ml ; Lot 7 Dosage du facteur Willebrand antigène par technique immunoturbidimétrique Quantité annuelle estimée 2 736 ml ; Lot 8 Dosage du facteur Willebrand antigène par technique immuno-enzymatique ELISA Quantité annuelle estimée 960 tests ; Lot 9 Dosage de la capacité de liaison du facteur Willebrand à la glycoprotéine 1b (GP1b) sans ristocétine (Test fonctionnel évaluant la liaison du VWF à la GP1b plaquettaire n'utilisant ni plaquettes ni ristocétine) Quantité annuelle estimée 846 ml ; Lot 10 Dosage de la capacité de liaison du facteur Willebrand à la glycoprotéine 1b (GP1b) avec ristocétine (Test fonctionnel évaluant la liaison du VWF à la GP1b plaquettaire en l'absence de plaquettes et utilisant de la ristocétine) Quantité annuelle estimée 568 ml ; Lot 11 Dosage de la capacité de liaison du facteur Willebrand à la glycoprotéine 1b (GP1b) sans ristocétine et avec GP1b mutée Quantité annuelle estimée 2 699 ml ; Lot 12 Dosage des facteurs de la coagulation par technique immuno-enzymatique ELISA Quantité annuelle estimée 1 344 tests ; Lot 13 Détermination de la résistance à la protéine C activée (RPCA) facteur V Leiden dépendante (Discrimination entre plasma FV normal et plasma avec mutation R506Q, entre FV Leiden homozygote et FV Leiden hétérozygote) Quantité annuelle estimée 648 ml ; Lot 14 Dosage de l'héparinémie par technique chromogénique avec dextran (Réactif permettant le dosage quantitatif des HNF, HBPM, organan et anticoagulants oraux directs anti Xa) Quantité annuelle estimée 22 920 ml ; Lot 15 Dosage de l'héparinémie par technique chromogénique sans dextran (Réactif permettant le dosage quantitatif des HNF, HBPM, organan et anticoagulants oraux directs anti Xa) Quantité annuelle estimée 25 229 ml ; Lot 16 Dosage de l'héparinémie par technique chromatographique Quantité annuelle estimée 424 ml ; Lot 17 Dosage de l'activité de l'anticoagulant anti IIa, dabigatran, argatroban et bivalirudine avec calibrant et contrôle (Validité de la méthode dans les valeurs basses aux alentours de 30 ng/ ml pour les équipements du parc APHP ) Quantité

annuelle estimée 2 195 ml ; Lot 18 Calibrant et contrôle pour mesure de l'activité de l'anticoagulant injectable arixtra Quantité annuelle estimée 1 212 ml ; Lot 19 Calibrant et contrôle pour mesure de l'activité de l'anticoagulant injectable organon Quantité annuelle estimée 1 500 ml ; Lot 20 Calibrant et contrôle pour mesure de l'activité de l'anticoagulant oral apixaban Quantité annuelle estimée 2 904 ml ; Lot 21 Calibrant et contrôle pour mesure de l'activité de l'anticoagulant oral rivaroxaban Quantité annuelle estimée 2 316 ml ; Lot 22 Recherche des anticorps IgG de la thrombopénie immunologique induite par l'héparine (TIH) par technique ELISA Quantité annuelle estimée 8 224 tests ; Lot 23 Etude de la fibrinolyse : alpha2 anti plasmine par technique chromogénique Quantité annuelle estimée 165 ml ; Lot 24 Etude de la fibrinolyse : plasminogène par technique chromogénique Quantité annuelle estimée 63 ml ; Lot 25 Recherche d'anticoagulants circulants de type lupus, test de dépistage et de confirmation (venin de vipère Russel DRVVT) Quantité annuelle estimée 11 140 ml ; Lot 26 Recherche d'anticoagulants circulants de type lupus, test de dépistage et de confirmation (par TCA ) Quantité annuelle estimée 6 600 tests ; Lot 27 Dosage de l'antithrombine par technique chromogénique Quantité annuelle estimée 8 638 ml ; Lot 28 Dosage de l'antithrombine par technique immuno-turbidimétrique Quantité annuelle estimée 258 ml ; Lot 29 Dosage de la protéine C par technique chromométrique (Détection des déficits héréditaires en protéine C de tous types) Quantité annuelle estimée 904 ml ; Lot 30 Dosage de la protéine C par technique chromogénique (Détection des déficits héréditaires en protéine C de tous types) Quantité annuelle estimée 1 376 ml ; Lot 31 Dosage de la protéine C par technique immuno-enzymatique ELISA Quantité annuelle estimée 1 152 tests ; Lot 32 Dosage de la protéine S par mesure de l'activité (Détection des déficits héréditaires en protéine S de tous types) Quantité annuelle estimée 1 563 ml ; Lot 33 Dosage de la protéine S libre par technique immuno-turbidimétrique (Détection des déficits héréditaires en protéine S libre) Quantité annuelle estimée 598 ml ; Lot 34 Dosage de la protéine S totale et libre par technique immuno-enzymatique ELISA (Détection des déficits héréditaires en protéines S libre ou S totale) Quantité annuelle estimée 3 360 tests ; Lot 35 Réactifs complémentaires : plasmas congelés livraison franco de port et d'emballage, sans frais spéciaux ni de carboglace Quantité annuelle estimée 8 985 ml ; Lot 36 Dosage des monomères de fibrine par méthode immunoturbidimétrique Quantité annuelle estimée 4 632 ml

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec application de la pondération indiquée : 1) Qualité technique, pondération 35 % 2) Adaptation à l'usage hospitalier, pondération 10% 3) Prestations du candidat, pondération 10 % 4) Actions menées en termes de Développement Durable, pondération 5 % 5) Prix, pondération 40%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2925447&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2925447&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 24/02/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 10 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 200

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de PARIS

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel Avant la conclusion du marché, toute personne ayant un intérêt à le conclure et qui est susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé précontractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551.1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative. A cette fin, l'AP-HP suspend la signature du marché pendant un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction

compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** AGEPS - APHP

**Numéro d'enregistrement :** France

**Numéro d'enregistrement :** 26750045200672

**Adresse postale :** 7 rue du Fer à Moulin

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75005

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** eps-logistique-equipements-medicaux2@aphp.fr

**Téléphone :** +33 146691334

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de PARIS

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Adresse postale :** 7 rue de Jouy

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** +33 144594400

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : bd9c630d-5333-4e5d-a8d6-af88e3784295 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 20/01/2026 à 08:33

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 20/01/2026